



Syndicat National
de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public

Fédération **S**yndicale **U**nitaire

Paris le 26 novembre 2020

À Monsieur TREHET
IA IPR EPS
Académie de Paris

Objet : webinaires savoir nager collègues REP 30 novembre et 7 décembre

Monsieur l'IA-IPR EPS,

Dans un courrier en date du 16 novembre 2020, vous invitez les collègues à participer à une formation pédagogique et didactique dite d'accompagnement sur le « savoir nager » pour les collègues de l'éducation prioritaire. Cette invitation s'adjoint d'une « incitation forte à participer à ces deux webinaires ».

Le SNEP-FSU Paris souligne qu'avec la crise sanitaire que nous vivons, les enseignant.e.s d'EPS sont confrontés depuis de nombreux mois à de nouvelles et nombreuses difficultés dans leurs conditions de travail. Le recours aux visio-conférences s'est banalisé et alourdit la charge professionnelle au détriment de la vie personnelle.

Les conséquences physiques et psychiques sur la santé de chacun.e sont importantes comme le souligne le CHSCT MEN du 11 septembre 2020.

Le SNEP-FSU Paris rappelle que contrairement au premier confinement, les enseignants sont actuellement dans leur établissement. Ces deux visio-conférences débutant à 17h s'ajoutent à des journées de travail dégradées, plus éprouvantes qu'à l'habitude et impactant directement la vie personnelle des collègues.

Ces temps d'échanges doivent se tenir sur le temps de travail.

Ils ne doivent pas se faire au détriment d'un certain nombre de principes, en particulier celui du droit à la déconnexion et celui de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

En temps de crise, nous nous devons d'agir toutes et tous pour l'intérêt commun.

Le SNEP-FSU Paris sollicite le CHSCTA sur les éventuels risques psychosociaux engendrés.

Veillez recevoir, monsieur l'IA-IPR, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le secrétariat académique du SNEP-FSU Paris
Martine Hingant
Armel Gontier